

Le 11/02/2020

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le jeudi 20 février 2020 à 18h 30 en mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1) Budget Général : approbation du Compte Administratif 2019 et du Compte de Gestion 2019.
- 2) Budget Annexe Service Assainissement : approbation du Compte Administratif 2019 et du Compte de Gestion 2019.
- 3) Budget Général : Affectation de résultat
Taux d'imposition 2020
Vote du Budget Primitif 2020
- 4) Budget Annexe Service Assainissement : vote du Budget Primitif 2020
- 5) Questions Diverses

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Le Breuil en Auge du jeudi 20 février 2020

L'an deux mil vingt, le vingt février, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur David POTTIER, Maire.

Etaient présents : M David Pottier, Maire, MM Louis Bajard, Christian Guiot et Alain Testard, Adjoints.
Mmes Lydie Candavoine, Carole Gauchard et Françoise Lépy
MM Claude Bouty, Bruno Dufeil, Françoise Lépy, Lucien Tiphagne et Sébastien Sochon, conseillers.

Absents excusés : M Philippe Elie

Absent : M Joseph Wess

Secrétaire de séance : Mme Carole Gauchard

1) Budget Général : approbation du compte administratif 2019 et du compte de gestion 2019

Le Conseil Municipal examine le compte administratif :

Recettes de fonctionnement 2019	474 635.55 €
Dépenses de fonctionnement 2019	316 457.33 €
Résultats de fonctionnement 2019	158 178.22 €

Recettes d'investissement 2019	534 672.99 €
Dépenses d'investissement 2019	731 529.59 €
Résultats d'investissement 2019	- 196 856.60 €

Monsieur Jacques Lépy, doyen de l'assemblée, propose le vote du compte administratif 2019 de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote et se retirant, le Compte Administratif 2019 de la commune.

Madame Nativelle, trésorière, présente le Compte de Gestion 2019 dont les chiffres sont les mêmes que ceux du Compte Administratif 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, le Compte de Gestion 2019 de la Commune.

2) Budget Annexe Service Assainissement : approbation du compte de administratif 2019 et du compte de gestion 2019

Le Conseil Municipal examine le compte administratif du service assainissement :

Recettes de Fonctionnement 2019	28 310, 32 €
Dépenses de Fonctionnement 2019	18 365, 44 €
Résultats de fonctionnement 2019	9 944, 88 €

Recettes d'investissement 2019	13 542, 00 €
Dépenses d'investissement 2019	151 997, 16 €
Résultats d'investissement 2019	- 138 455, 16 €

Monsieur Jacques Lépy, doyen de l'assemblée, propose le vote du compte administratif 2019 du service assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote et se retirant, le Compte Administratif 2019 du service assainissement.

Madame Nativelle, trésorière, présente le Compte de Gestion 2019 dont les chiffres sont les mêmes que ceux du Compte Administratif 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, le Compte de Gestion 2019 du service assainissement.

3) Budget Général : Affectation de résultat Taux d'imposition 2020 Vote du Budget Primitif 2020

Affectation du résultat

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
INVEST	- 56 103.02 €		- 196 856.60 €	315 142.80 € 297 400.00 €	- 17 742.80 €	- 270 702.42 €
FONCT	490 016.95 €	64 103.02 €	158 178.22 €			584 092.15 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	584 092.15 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et /ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	270 702.42 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	313 389.73 €
Total affecté au c/ 1068 :	270 702.42 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Taux d'imposition 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des votants, de maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2019 soit :

Taxe d'Habitation	8,10 %
Taxe Foncière bâtie	19,19 %
Taxe Foncière non bâtie	20,94 %

Vote du Budget Primitif 2020

Le Conseil Municipal a étudié article par article et chapitre par chapitre, la prévision du budget pour 2020.

Section de Fonctionnement :

Les recettes et les dépenses prévues s'équilibrent à la somme de : 774 989.73 €

Les principaux chapitres sont :

011	Charges à caractère général	105 550,00 €
012	Charges de Personnel	115 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante dont 6 000,00 € pour les subventions.	116 950,00 €
66	Intérêts des Emprunts et charges financières	8 900,00 €
023	Virement à la section investissement	350 000,00 €

Section d'Investissement :

Les recettes et les dépenses prévues s'équilibrent à la somme de : 1 146 580.66 €

Les principales dépenses d'investissement prévues sont :

- Logiciel et matériel informatique et Mobilier
- Effacement réseau électrique et éclairage public rue André Druelle
- Acquisition terrain nord de la commune à l'EPF
- Aménagement façade de la Salle des Fêtes et bâtiment dans la cour
- Voirie 5 chemins
- Défense incendie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, le Budget Primitif 2020, par chapitres, proposé pour la Commune.

4) Budget Annexe Service Assainissement :

Vote du Budget Primitif 2020

Le Conseil Municipal a étudié, article par article et chapitre par chapitre, le budget pour cette année 2020.

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 106 764.34 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 205 864.58 €.

Les principales dépenses d'investissement prévues sont :

- Etude diagnostique du réseau
- Rue de la Gare et impasse du stade + maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des votants, le Budget Primitif 2020, par chapitres, proposé pour le service assainissement.

6) Questions Diverses

Pas de question

La séance est levée à 20h30